Présidentielle 2027 : les propositions d'Équilibre des Énergies pour une économie décarbonée, résiliente et compétitive

À travers treize cahiers élaborés en vue de l'élection présidentielle, Équilibre des Énergies appelle à faire de la politique de l'énergie un projet phare du prochain quinquennat et à poser les bases d'une sortie progressive et socialement soutenable des énergies fossiles.

> « ***La France produit une électricité largement décarbonée, mais reste trop dépendante du pétrole et du gaz. La présidentielle de 2027 doit faire passer l'électrification des discours à la réalité, au service de notre souveraineté et de notre économie. D'autres filières viendront compléter l'électrification ou faire l'objet d'un effort de développement pour les amener à maturité*** »
>
> **Dominique Bussereau, ancien Ministre et Président d'Équilibre des Énergies**

La présidentielle de 2027 doit être l'occasion de replacer l'énergie au cœur du projet économique et industriel français. La France dispose d'un atout majeur : une électricité largement décarbonée. Mais elle reste encore trop dépendante du pétrole et du gaz, qui pèsent sur sa balance commerciale, sa souveraineté et sa trajectoire climatique.

Équilibre des Énergies appelle donc les candidats à faire de la sortie progressive des énergies fossiles un axe structurant du prochain quinquennat. **Cette stratégie** doit être claire, stable et réaliste : elle **doit accélérer l'électrification des usages, développer les autres énergies décarbonées lorsque celles-ci sont nécessaires, et tenir compte des contraintes économiques, sociales et industrielles du pays.**

Économiser l'énergie et les ressources

La première règle reste la sobriété dans l'usage de l'énergie et des autres ressources qui servent de base à l'économie. Les prix actuels sont là pour le rappeler et le système des certificats d'économie d'énergie (CEE) pour y aider. Mais les économies d'énergie ne suffisent pas pour sortir des énergies fossiles et permettre la relance économique.

Faire de l'électrification un axe central

Le système électrique français demeure l'un des principaux avantages comparatifs dont la France dispose. Il doit être préservé et renforcé et de façon à conduire, au plus tard en 2050, à un doublement la part de l'électricité dans le bilan énergétique national. Équilibre des Énergies appelle en conséquence les candidats à soutenir une politique fondée sur :

- **Le nouveau programme nucléaire, reposant sur les nouveaux réacteurs EPR2, la réalisation du stockage géologique Cigéo et le projet Aval du Futur d'Orano.** C'est un programme transgénérationnel dont les retombées s'étendront au-delà de l'année 2100. C'est un socle, indispensable à la France mais aussi à l'Europe.
- **La poursuite du développement des capacités de production renouvelables à un rythme adapté à l'électrification des usages.** Compte tenu de la maturité des filières, le développement des filières renouvelables doit être avant tout la responsabilité des acteurs industriels concernés. L'État reste cependant légitime à prendre les mesures nécessaires pour préserver les capacités industrielles françaises et permettre le développement des technologies les moins avancées offrant de réelles perspectives.
- **Le maintien d'une très haute qualité de service au niveau des réseaux électriques, de transport et de distribution,** ce qui implique le développement des flexibilités et des moyens de stockage
- **Une politique incitatrice au niveau des usages de l'électricité,** fondée sur un soutien à l'investissement, au travers notamment des certificats d'économie d'énergie, et une fiscalité mieux représentative de la politique énergie-climat.

Les autres énergies décarbonées joueront également un rôle essentiel

En 2050, environ 50 % du bilan énergétique de la France devront être couverts par des formes d'énergie décarbonée autres que l'électricité, sans préjudice du rôle que pourront jouer les techniques de récupération du carbone et les puits de carbone naturels.

La géothermie, profonde ou de surface, et les réseaux de chaleur efficaces devraient voir leur rôle amplifié.

Le biogaz fait toujours débat avec des estimations de ressources encore très ouvertes. Équilibre des Énergies appelle à une évaluation rationnelle de son potentiel et au fléchage des ressources vers les usages où elles sont le mieux valorisées (usages matière première, chaleurs haute température, secteur maritime, génération d'électricité en périodes de pointe). En fonction des besoins incontournables en gaz de réseau, des potentialités du biogaz et des contraintes économiques et sociales, une stratégie de repli du gaz fossile doit être élaborée.

Au-delà du biogaz, les ressources en biomasse durable adaptées à la production de carburants alternatifs pouvant servir à la production de carburants alternatifs, notamment pour l'aviation, le maritime ou certains usages industriels difficiles à électrifier, doivent également être recensées, développées et orientées vers les secteurs où elles sont indispensables, dans le cadre d'une politique globale associant le monde agricole.

Des priorités dans chaque secteur consommateur

- **La rénovation énergétique des logements** doit être une priorité du prochain quinquennat et le développement de la pompe à chaleur massifié. Les leçons des canicules de 2026 doivent être tirées. Rafraîchissement passif et climatisation réversible, lorsque nécessaire, permettront de rendre les logements résilients aux grandes chaleurs, et ceci jusqu'à la fin du siècle au moins. Le diagnostic de performance énergétique et la RE2020 doivent être aménagés en conséquence.

 Équilibre des Énergies appelle à réexaminer les critères qui pourraient amener à retirer du marché de la location des millions de logements et à les aménager de façon à éviter tout choc social.

- **L'électrification doit être le moteur de la relance industrielle**, en encourageant la création de territoires d'industrialisation, notamment dans les zones portuaires ou à proximité, avec un pré-équipement des réseaux permettant de répondre rapidement aux demandes d'implantation.

 Le secteur industriel diffus doit également être incité à l'électrification par une baisse de la fiscalité.

- **Dans le secteur des transports terrestre**, la priorité doit rester le soutien à la mobilité électrique, pour les véhicules particuliers où certains obstacles doivent encore être aplanis, mais aussi pour les poids lourds et les flottes d'entreprise.

 La place du **secteur aérien** français doit être préservée en développant une industrie française des carburants d'aviation durables.

 La **construction navale et le transport maritime** doivent également être soutenus, en facilitant dans un premier temps, la migration du fioul lourd vers le GNL et le bioGNL.

 Enfin le développement du **secteur ferroviaire** doit être encouragé par la décarbonation des lignes secondaires grâce aux batteries et le transfert modal du fret.

Une politique européenne constructive mais vigilante

Équilibre des Énergies soutient les efforts menés par les institutions européennes et issus du Pacte vert pour l'Europe. Elle estime qu'elle doit rester ferme dans ses principes mais accepter les flexibilités nécessaires. Au niveau européen, elle demande que soit reconnu le principe de neutralité technologique, notamment en plaçant à parité les énergies renouvelables et le nucléaire.

Elle propose que la France soutienne une mise en œuvre très progressive de l'ETS2, applicable aux bâtiments et au transport routier, à compter du 1er janvier 2028.

Treize cahiers pour contribuer au débat présidentiel

Ces propositions sont développées dans treize cahiers consacrés à la politique énergétique générale, à l'électrification, à l'industrie, à la rénovation et à la construction des logements, au tertiaire, aux transports terrestres, aériens et maritimes, aux canicules, à la fiscalité, à la politique européenne et aux matières premières stratégiques.

Téléchargez les treize cahiers ICI

À propos d'Équilibre des Énergies - www.equilibredesenergies.org

Créée en 2010, Équilibre des Énergies (EdEn) est une organisation qui fédère les acteurs de l'énergie, du bâtiment, des transports et des infrastructures, du tertiaire et de l'industrie pour travailler ensemble à la décarbonation de l'économie.

Présidé par l'ancien ministre et membre honoraire du parlement Dominique Bussereau, Équilibre des Énergies développe des analyses, des propositions et des prises de position destinées à éclairer les décideurs publics et privés en France comme en Europe.

Contact presse :

Isabelle LAVILLE - Agence Réplique - ilaville@replique-com.com - 06 25 47 18 03

Annexe : 17 lignes d'action pour une économie décarbonée, résiliente et compétitive

1. **Donner confiance dans la transition énergétique par une politique claire, stable et réaliste.** Ne pas dévier de la politique générale visant à sortir, si possible dès 2050, de la dépendance aux énergies fossiles mais accepter les flexibilités permettant de concilier la politique de moyen et long terme avec les contraintes du court terme.

2. **Poursuivre la recherche d'économies d'énergie et de procédés plus efficaces**, dans les limites permises par une utilisation ménagère des capacités de financement de l'État et des acteurs économiques. Confirmer le système des certificats d'économie d'énergie, en élargissant son champ d'application à l'électrification et en poursuivant les efforts d'amélioration de son efficacité.

3. **Faire de l'électrification de la France un projet phare du prochain quinquennat :** le système électrique est un avantage comparatif majeur dont la France doit tirer parti. Son développement nécessite une approche holistique associant :
 - le programme du nouveau nucléaire des EPR2, complété par les programmes Cigéo et Aval du Futur ;
 - la poursuite des programmes de développement de l'électricité d'origine renouvelable, en replaçant les filières matures dans le circuit économique conventionnel et en associant leur développement à la mise en place de solutions de flexibilité et de stockage ;
 - le développement des réseaux électriques afin d'accompagner l'électrification des usages et d'en faire un atout pour la renaissance industrielle ;
 - l'électrification de tous les usages afin de doubler la part de l'électricité dans le bilan en énergie finale ;
 - le développement des flexibilités et du stockage à tous les niveaux.
4. **Développer les chaleurs renouvelables** (notamment la géothermie et les réseaux de chaleur efficaces) **et les autres formes d'énergie décarbonées** (biocarburants, biogaz, hydrogène) de façon ciblée, en tant que solutions de transition et là où elles resteront durablement nécessaires.
5. **Définir une stratégie pluriannuelle de repli du gaz fossile**, cohérente avec la disponibilité probable en biogaz, validée au niveau des territoires et assurant l'avenir des professionnels concernés. Réserver le biogaz aux usages où il peut être réellement utile (usages matière première, chaleurs haute température, secteur maritime, génération d'électricité en périodes de pointe).
6. **Éviter la création de nouvelles dépendances,** dans le domaine des technologies et des matériaux, notamment en promouvant l'économie circulaire dans toutes ses dimensions dont l'intensification d'usage par l'économie de la fonctionnalité. Porter une attention particulière à la question du cuivre.
7. **Faire de la rénovation énergétique des bâtiments une priorité nationale**, en privilégiant les solutions de pompes à chaleur, pour sortir des énergies fossiles et redonner du pouvoir d'achat aux Français. Intégrer le besoin de refroidissement, notamment dans la réglementation du diagnostic de performance énergétique (DPE) et dans la RE 2020, en veillant à simplifier cette dernière afin de faciliter la relance de la construction neuve.
8. **Accélérer la migration vers la mobilité électrique pour les véhicules particuliers** en levant les derniers obstacles : extension de l'équipement en infrastructures de recharge des autoroutes et voies rapides et accélération de l'équipement des bâtiments résidentiels collectifs. Massifier la mobilité électrique pour le transport lourd de marchandises et les usages professionnels. Veiller à la généralisation du pilotage de la recharge afin de lisser les appels de puissance sur les réseaux.

9. **Soutenir les transferts modaux vers les transports décarbonés**, en particulier vers les réseaux ferroviaires. Mettre en œuvre les recommandations de la conférence Ambition France Transports de juillet 2025.
10. **Soutenir le développement d'une aviation durable** en préservant la place du secteur aérien français. Soutenir le développement d'une industrie française des carburants d'aviation durables.
11. **Soutenir la construction navale et la décarbonation du transport maritime**, en facilitant dans un premier temps, la migration du fioul lourd vers le GNL et le bioGNL.
12. **Faire des ports français des hubs d'électrification** pour la logistique et le développement de l'industrie décarbonée.
13. **Lancer un plan national d'électrification et de décarbonation de l'industrie**, y compris des centres de données, avec un pilotage dédié, au plan national et régional.
14. **Cibler les politiques d'aide sur les actions de décarbonation** les plus efficaces pouvant être massifiées. Soutenir la recherche-développement et les opérations-pilotes sur les techniques avancées.
15. **Aligner la fiscalité sur les énergies avec les objectifs énergie-climat.**
16. **Lever les obstacles d'ordre réglementaire** au choix des solutions électriques. Bannir la comptabilité en énergie primaire dans les textes et procédures réglementaires.
17. **Mener une politique de soutien vigilant aux actions proposées par la Commission européenne :**
 - promouvoir l'idée d'introduire dans la loi européenne sur le climat les principes de prééminence des solutions bas-carbone et de neutralité technologique.
 - transposer les textes instituant le deuxième système d'échange de quotas carbone (ETS2) mais veiller à une mise en œuvre progressive et à un juste retour vers les secteurs assujettis